



# FUGA

Formation

## CONTACTS

**FUGA FORMATION**  
29 rue de Poulainville  
80 000 Amiens  
Tel : 03 60 62 01 80  
contact@fugaformation.fr

## INFORMATIONS

**Public :** Salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux

**Prérequis :** un CACES en cours de validité prenant en compte la réforme anti-endommagement, pour les conducteurs d'engins de travaux publics.  
Un titre, diplôme, certificat de qualification professionnelle, des secteurs du bâtiment et des travaux publics ou des secteurs connexes, datant de moins de 5 ans et prenant en compte la réforme anti-endommagement

**Durée :** 7h  
6h + 1h examen

**Lieu :** Intra / Inter

**Délais d'accès :** 7 jours minimum

# AIPR

## Niveau : ENCADRANT

### Objectif de la formation

- ✓ Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique
- ✓ Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires de l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- ✓ S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition



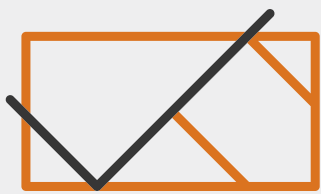
### Contenu de la formation

#### Contexte et réglementation

- ✓ Les enjeux de la réglementation anti endommagement de réseaux
- ✓ Les obligations des différents acteurs
- ✓ Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- ✓ Les règles spécifiques de prévention selon tes types de travaux
- ✓ La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables

#### La mise en oeuvre du chantier

- ✓ Les documents nécessaires sur un chantier
- ✓ Les piquetages et marquages au sol
- ✓ Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- ✓ Le guide technique: présentation et mode d'emploi
- ✓ Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- ✓ Les consignes spécifiques pour les travaux urgents



**FUGA**  
Formation

## INFORMATIONS

### Modalité et méthodes pédagogiques :

- ✓ Alternance d'apports théoriques et exercices intermédiaires
- ✓ Tablettes connectés à internet
- ✓ Livrets stagiaires

### Modalité d'encadrement :

Formateur spécialisé

### Responsables

#### pédagogiques :

Mme Henderson / Mr Offret

### Modalité suivi stagiaire :

Questionnaire contrôle qualité

### Evaluation :

Test théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

**Validité :** 5 ans

**Parking gratuit**

**Salle de restauration**

**Commerces à proximité du centre de formation**

**Accessibilité PMR :**



**Taux de réussite 2019 :**  
100 %

## TARIF

**Nous consulter**

### Savoir préparer son intervention

- ✓ Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- ✓ Les différentes classes de plan
- ✓ Lectures de plan et nomenclature des réseaux
- ✓ Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- ✓ Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux

### Travaux à proximité des réseaux

- ✓ Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- ✓ L'apport éventuel des exploitants
- ✓ Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- ✓ Les méthodes et moyens à employer selon les risques anticipés
- ✓ Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

### En cas d'anomalies

- ✓ Mesures à respecter en cas d'accident
- ✓ La règle des 4A
- ✓ Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

### Validation :

Attestation réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465\*01

